

## Taux d'agents publics en grève, à 18 heures, pour le mouvement national du 20 février 2020

Au regard des données remontées de l'ensemble des services publics à 18 heures, le taux d'agents publics en grève est de :

- **1,46 % dans la fonction publique de l'Etat** [moyenne pondérée des taux de participation constatés dans l'Education nationale (0,15 %), dans les ministères hors Education nationale (1,48 %) et chez les exploitants publics (1,44%)] ;
  - *Le 6 février dernier, 3,13 % dans la fonction publique d'Etat [moyenne pondérée des taux de participation constatés dans l'Education nationale (4,04 %), dans les ministères hors Education nationale (1,30 %) et chez les exploitants publics (1,32 %)]*
- **0,84 % dans la fonction publique territoriale ;**
  - *Le 6 février dernier, 0,70 % de grévistes dans la fonction publique territoriale ;*
- **2,9 % dans la fonction publique hospitalière** (comprenant 0,6 % d'agents grévistes et absents, et 2,3 % d'agents grévistes réquisitionnés pour le fonctionnement des services) ;
  - *Le 6 février dernier 2,9 % de grévistes dans la fonction publique hospitalière comprenant 0,8 % d'agents grévistes et 2,1 % d'agents grévistes réquisitionnés*

Rapporté aux effectifs d'agents publics par versant, **le taux de grévistes dans la fonction publique est de 1,06 % (1,79 % le 6 février dernier).**

**Contact presse :**

Secrétariat du chef de cabinet : 01 53 18 45 75 / Adresse mail : [chefcab.semaccp@cabinets.finances.gouv.fr](mailto:chefcab.semaccp@cabinets.finances.gouv.fr)



Toute l'actualité du ministère sur les réseaux sociaux